

# LETTRE AUX PARENTS

## Aménagement des rythmes scolaires : Une autre réforme s'impose !

### Depuis 10 ans : notre école est malmenée

- Suppression massive de postes : En Lozère, le désert scolaire continue de s'étendre malgré une relative stabilité du nombre d'élèves. En septembre 2012, 60,5% des communes sont privées d'école !
- Diminution des RASED pour l'aide aux élèves en difficulté scolaire
- Aide personnalisée inadaptée
- Diminution du temps d'enseignement pour des programmes encore plus lourds depuis 2008

### Le gouvernement propose de modifier les rythmes scolaires

Le décret n°2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire ([www.education.gouv.fr/decret](http://www.education.gouv.fr/decret)) a été publié en dépit de l'avis très majoritairement défavorable de tous les partenaires de l'école.

### Ce qui semblait positif dans cette réforme :

- Allègement du temps d'enseignement : En Lozère, 5 h 15 d'enseignement les lundis, mardis, jeudis, vendredis et 3 h 00 le mercredi matin. Soit 45 minutes d'enseignement par jour en moins sauf le mercredi.
- Mise en place d'activités périscolaires à dominante culturelles et sportives durant ces 45 minutes (hors temps de garderie).
- Prise en compte de l'enfant dans son intégralité.

### Ce qui risque de se produire en réalité :

- Temps de présence à l'école non diminué en dépit de l'objectif de départ.
- Fatigue engendrée par une demi-journée de classe supplémentaire en milieu de semaine.
- Gratuité non garantie de ces activités périscolaires : les familles pourraient être financièrement sollicitées, perte du caractère gratuit de l'école publique.
- Difficultés des communes pour recruter et financer des personnels qualifiés pour animer ces activités 45 minutes par jour.
- Inégalités de ces offres éducatives et de leur qualité en fonction des budgets des communes.

D'autant plus qu'il semblerait que la loi n'oblige pas les municipalités à mettre en place des activités éducatives périscolaires mais seulement une garderie : soit 1 h 30 de pause méridienne (repas plus garderie) éventuellement allongée de 45 minutes sans activité, organisées le plus souvent dans la cour de récréation, moment propice aux accidents et loin d'être reposant.

## **Une réforme est nécessaire mais pas celle-ci et pas à marche forcée**

Elle sera, de plus, très difficile à mettre en œuvre en Lozère comme dans toutes les zones rurales au vu des points signalés ci-dessus.

Les enseignants qui n'ont pas été consultés, veulent une réforme mais pas de ce bricolage ; ils veulent que tous les partenaires soient informés et concertés.

Les parents sont les grands oubliés ; les élèves sont vos enfants, le budget municipal vos impôts.

Les maires ont jusqu'au 9 mars pour donner leur accord pour la mise en place de cette réforme dès la rentrée 2013 ou pour demander le report à la rentrée 2014.

Il est indispensable que vous, parents d'élèves, par le biais de vos élus aux conseils d'école, vous fassiez entendre votre voix.

**Nous vous appelons à soutenir les enseignants dans leur action le 12 février et à venir manifester à leurs côtés pour faire entendre au gouvernement qu'une telle réforme ne peut pas se faire à la va-vite et qu'elle nécessite davantage de concertation.**

**Nous estimons qu'il faut reporter la réforme en 2014. Le décret d'aménagement du temps scolaire doit être totalement réécrit, les conseils d'école consultés pour toute modification du temps scolaire.**

Pas de statu quo, nous voulons faire bouger l'école, dans le bon sens.

Nous voulons une réforme réussie pour tous les enfants sur tout le territoire et qui prenne également en compte les conditions de vie personnelle et professionnelle des enseignants.